

# LA LETTRE AUX PARENTS

FÉVRIER 2016

## ÉDITO

Chers parents

Nous voici au cœur de l'année scolaire et, déjà, il convient de penser aux inscriptions en vue de la rentrée prochaine ! Du 14 mars au 6 mai, cette campagne concerne les enfants effectuant leur première rentrée en maternelle ou leur entrée en CP. Nous comptons sur vous pour bien remplir vos démarches dans les temps, en mairie de quartier puis auprès du directeur d'école : cela permet en effet aux services de l'Éducation nationale de prévoir des classes et des postes d'enseignants basés sur des prévisions d'effectifs fiables. Et puis, sachez-le, vous pouvez en profiter pour effectuer, dans le même temps, les démarches concernant la restauration scolaire et l'accueil périscolaire du matin.

Pensez aussi aux inscriptions dans les structures d'accueil des tout petits ! Le conseil municipal vient d'acter la création d'un guichet unique, facilitant l'accès à l'information, permettant aux parents de trouver la solution la mieux adaptée à leur situation, et harmonisant les procédures. Nous en reparlerons !

### Danielle Bori

Adjointe au maire chargée de l'enfance, de l'éducation et de la famille

### Myriam Sagrafena

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance



↑ Atelier « Rock et animaux » animé par le Club des chats : restitution de l'œuvre musicale créée au studio du LEAC par les jeunes participants.



← Les élèves de CM1 de l'école Saint Eucaire profitent d'une sortie à la ludothèque de l'Amphithéâtre pour s'initier aux arts plastiques.

## Pensez à inscrire vos enfants à l'école avant le 6 mai !

Du 14 mars au 6 mai 2016, la Ville lancera sa campagne d'inscription à l'école. Sont concernées principalement les familles dont l'enfant fera son entrée en maternelle, son entrée au CP ou faisant l'objet d'une demande de dérogation.

En pratique, la campagne vise les enfants nés en 2013, les enfants de 2 ans nés jusqu'au 31 août 2014, domiciliés dans les secteurs classés en REP\* ou en REP+ (sous réserve de l'accord du directeur d'école et des places disponibles après inscription des enfants de 3 ans), les enfants qui entrent en CP et les nouveaux arrivants.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre dans les mairies de quartiers ou à l'accueil de l'Hôtel de

Ville et de remplir le formulaire qui vous sera remis, accompagné des pièces justificatives (document relatif à l'état-civil de l'enfant et justificatif de domicile récent). Un certificat d'inscription vous sera alors délivré permettant de valider l'inscription de l'enfant auprès du directeur d'école.

Les familles pourront en même temps inscrire leur(s) enfant(s) à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire du matin.

Pour mieux prévoir les effectifs des classes à la prochaine rentrée, il est important d'effectuer son inscription ou sa demande de dérogation avant le 6 mai.

\* Réseau d'Éducation Prioritaire

# LA LETTRE AUX PARENTS

FÉVRIER 2016

## ÉDITO

Chers parents

Nous voici au cœur de l'année scolaire et, déjà, il convient de penser aux inscriptions en vue de la rentrée prochaine ! Du 14 mars au 6 mai, cette campagne concerne les enfants effectuant leur première rentrée en maternelle ou leur entrée en CP. Nous comptons sur vous pour bien remplir vos démarches dans les temps, en mairie de quartier puis auprès du directeur d'école : cela permet en effet aux services de l'Education nationale de prévoir des classes et des postes d'enseignants basés sur des prévisions d'effectifs fiables. Et puis, sachez-le, vous pouvez en profiter pour effectuer, dans le même temps, les démarches concernant la restauration scolaire et l'accueil périscolaire du matin.

Pensez aussi aux inscriptions dans les structures d'accueil des tout petits ! Le conseil municipal vient d'acter la création d'un guichet unique, facilitant l'accès à l'information, permettant aux parents de trouver la solution la mieux adaptée à leur situation, et harmonisant les procédures. Nous en reparlerons !

### Danielle Bori

Adjointe au maire chargée de l'enfance, de l'éducation et de la famille

### Myriam Sagrafena

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance



← Atelier « Rock et animaux » animé par le Club des chats : restitution de l'œuvre musicale créée au studio du LEAC par les jeunes participants.



→ Les élèves de CM1 de l'école Saint Eucaire profitent d'une sortie à la ludothèque de l'Amphithéâtre pour s'initier aux arts plastiques.

## Pensez à inscrire vos enfants à l'école avant le 6 mai !

Du 14 mars au 6 mai 2016, la Ville lancera sa campagne d'inscription à l'école. Sont concernées principalement les familles dont l'enfant fera son entrée en maternelle, son entrée au CP ou faisant l'objet d'une demande de dérogation.

En pratique, la campagne vise les enfants nés en 2013, les enfants de 2 ans nés jusqu'au 31 août 2014, domiciliés dans les secteurs classés en REP\* ou en REP+ (sous réserve de l'accord du directeur d'école et des places disponibles après inscription des enfants de 3 ans), les enfants qui entrent en CP et les nouveaux arrivants.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre dans les mairies de quartiers ou à l'accueil de l'Hôtel de

Ville et de remplir le formulaire qui vous sera remis, accompagné des pièces justificatives (document relatif à l'état-civil de l'enfant et justificatif de domicile récent). Un certificat d'inscription vous sera alors délivré permettant de valider l'inscription de l'enfant auprès du directeur d'école.

Les familles pourront en même temps inscrire leur(s) enfant(s) à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire du matin.

Pour mieux prévoir les effectifs des classes à la prochaine rentrée, il est important d'effectuer son inscription ou sa demande de dérogation avant le 6 mai.

\* Réseau d'Éducation Prioritaire

# AGENDA

**Fête foraine de Carnaval**  
du 7 février au 15 mars  
Place de la République

« **Inniscience** »  
du 29 février au 11 mars  
école Jean Moulin

**Hackathon Hack and Play**  
5 et 6 mars  
TCRM-Blida

**Semaine de la Petite enfance**  
du 14 au 18 mars  
crèches et ludothèques  
(programme sur metz.fr)

**Réunion d'information  
sur le portage en écharpe**  
lundi 14 mars  
Ludothèque de la Maison  
de la petite enfance  
(22 rue du Wad Billy)

« **Nounou-dating** »  
jeudi 17 mars  
Service Information Petite  
Enfance (10 rue du Bon  
Pasteur)

**La ferme à la jardinothèque**  
mercredi 23 mars  
Jardinothèque La Vigneraie  
(15 chemin sous les Vignes)

## Semaine de la Petite Enfance du 14 au 18 mars

En mars, pour la semaine de la petite enfance, les crèches municipales et associatives ouvrent leurs portes aux familles. Au programme : des animations pour les enfants de 0 à 6 ans, des temps de partage pour les parents, des rencontres avec des professionnels, etc. Les animations seront gratuites et ouvertes à tous, sur inscription auprès de l'établissement concerné, dans la limite des places disponibles.

Le Service Information Petite Enfance vous ouvrira également ses portes pour vous conseiller sur les différents modes d'accueil proposés par la Ville de Metz et vous faire découvrir l'univers de votre enfant en crèche.

Vous pourrez retrouver prochainement le programme complet des animations sur metz.fr

## Résidences d'artiste dans les écoles

Pour la 6<sup>e</sup> saison, le dispositif rassemble 20 résidences d'artistes dans les écoles messines : y participent 17 compagnies plus, pour la première fois, la BAM, l'Orchestre National de Lorraine et TCRM-Blida.

Cette année, 550 enfants sont ainsi au cœur de créations : arts plastiques, danse, musique baroque, chorale, patrimoine, médias et arts numériques. Mis en place par la Ville, en partenariat avec l'Education Nationale, ce dispositif permet d'éveiller les enfants à l'art et à la culture, en lien direct avec les artistes. Chaque projet créé est unique et sera restitué dans les écoles devant les parents et les enseignants.

Plus de 1700 élèves, de la maternelle au CM2, ont déjà participé à une résidence d'artistes depuis le lancement en 2010.



La Ville de Metz poursuit son programme de rénovation des restaurants scolaires. A l'école Auguste Prost, les salles de restauration seront agrandies et meublées à neuf pour accueillir dans de meilleures conditions les enfants des écoles du secteur.

Pour tout renseignement : **metz.fr** ou Allo Mairie

 **0 800 891 891**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

### Pratique

Le nouvel Espace famille vous permet de régler vos factures de cantine, de périscolaire... Pensez à créer votre identifiant sur metz.fr!